

Bessoncourt

Réouverture du plateau sportif

En complément des décisions publiées le 28, voici la suite de délibérations prises par le Conseil municipal :

- **Convention avec le conseil général** : à l'unanimité, le conseil a décidé de renouveler la convention des commandes groupées pour la fourniture éventuelle de panneaux de signalisation.


- **Commission intercommunale des impôts directs de la CCTB** : ont été unanimement désignés, Guy Mouilleseaux, Florence Rabier, Thierry Besançon et Donat Balon. Le directeur départemental des Finances Publiques désignera les dix commissaires titulaires et dix commissaires suppléants

- **Questions diverses** : concernant l'utilisation des engins bruyants, Reda Khouchane a présenté une enquête plaidant pour l'application de l'arrêté préfectoral qui autorise leur utilisation le dimanche matin. Cet arrêté pouvant être plus restrictif, comme actuellement, le conseil a décidé par onze voix pour, une abstention et trois voix contre de ne pas modifier les horaires actuels, à savoir : en semaine 8 h 30-12 h et 14 h 30-19 h 30, le samedi 9 h-12 h et

15 h-19 h et les jours fériés (hors dimanche) 10 h-12 h.

Une réunion a eu lieu avec les jeunes pour écouter leurs doléances concernant le plateau sportif fermé depuis deux mois, à la grande satisfaction des riverains, dont certains ont pu s'exprimer en fin de séance. « On respire » dit l'un d'eux, conscient qu'il faille aussi faire quelque chose pour les jeunes, surtout à l'approche des vacances d'été. Une solution qui convienne à tout le monde est difficile à trouver rapidement. Après en avoir longuement discuté, huit conseillers ont voté pour la réouverture du l'enceinte durant les cinq jours de semaine de 15 h à 18 h. Quatre ont voté contre sa réouverture et trois étaient faveur d'une ouverture trois jours par semaine. Il reste à finaliser l'organisation de la fermeture de 18 h.

Une autre discussion a porté sur l'acquisition de deux parcelles de terrain de la famille Schweitzer se situant en contrebas du lotissement des Rives de l'Autruche. Le maire engagera la discussion avec les propriétaires.

 Prochain conseil municipal le 25 juillet à 20 h.